

ADNA BRETACNE

Consultation mémoire libérale

Rapport d'activité 2020

Siège social :

6 rue Colbert 29200 BREST

Président : Jean-Baptiste HAMON neurologue

Vice-président : Philippe MUH neurologue

Trésorière : Sophie AUCLERC GUICHAOUA neurologue

Vice-trésorier : Thierry SERGEANT neurologue

Secrétaire : Hélène OLIVET neurologue

Secrétaire adjointe : Hélène HUSSON neurologue

L'ADNA Bretagne fête ses 15 ans	P 2
L'ADNA Bretagne en bref	P 3
Qui sommes nous ?	P 4
15 ans d'activité	P 5
Notre projet	P 6
Les services rendus	P 7
L'activité de l'ADNA en 2020	P 8
Synthèse chiffrée Le profil des patients La Banque Nationale Alzheimer Le nombre de praticiens Les forfaits de coordination des neurologues Nombre de bilans neuropsychologiques Activité des neuropsychologues (hors diagnostique) Réseau professionnel des neuropsychologues et formation La coordination administrative Les partenariats	P 8 P 9-10 P 11 P 11 P 12 P 13 P 14-16 P 17 P 18 P 19-20
Le projet Passcog	P 21
Conclusion du rapport	P 22

SOMMAIRE

L'ADNA Bretagne fête ses 15 ans

Le mot du président

Il y a 15 ans, en 2005, des neurologues bretons se regroupaient en sein de l'ADNA Bretagne pour créer une consultation mémoire dans le Finistère et Morbihan.

Il s'agit d'une consultation-mémoire territoriale et informatisée, en secteur libéral (en dehors de l'hôpital) accessible au plus grand nombre car gratuite et facile d'accès, en complémentarité des services hospitaliers.

Nous souhaitions en premier lieu:

Améliorer la qualité des soins administrés aux patients souffrant de troubles cognitifs en mettant à disposition des neuropsychologues pour la réalisation de bilans neuropsychologiques, pierre angulaire du diagnostic et pour la prise en charge des patients atteints de pathologie neurodégénérative.

Améliorer la qualité de notre expertise par de la formation pratique ciblée et par l'utilisation d'un logiciel métier dédié qui nous permet d'obtenir des profils cognitifs normés.

Pour cela, nous avons opté pour une organisation simplifiée, le neuropsychologue, salarié de l'association, se rend dans les cabinets des neurologues pour réaliser le bilan et la prise en charge.

Cette organisation a permis de maitriser les coûts de fonctionnement, d'être rapidement opérationnel et de répondre aux cahiers des charges pour transmettre nos données d'activité à la banque nationale Alzheimer et maintenant nous transmettons plus de 1000 dossiers par an, plus de la moitié étant des nouveaux patients.

Notre facilité d'accès a permis de nous différencier des consultations-mémoires hospitalières, notre population de patients étant plus jeune, très majoritairement autonome à domicile avec des troubles plus légers au moment du diagnostic, ce qui

optimise la prise en charge des patients et des aidants.

La simplicité du dispositif, sa validité et un rapprochement avec le réseau Alois d'île de France qui nous a mis en contact avec un financeur privé (AG2R la mondiale) nous a permis d'étendre notre champs d'action à toute la Bretagne après un peu plus de 10 ans d'activité grâce à un cofinancement public/privé.

Outre le diagnostic des pathologies cognitives dégénératives qui constitue notre raison d'être principale, **notre activité a évolué** au fil du temps dans différents axes :

Prise en charge d'adolescents ayant des troubles neuro-développementaux, grâce à une collaboration avec le CRTA du CHRU de Brest;
Prise en charge des patients et des aidants grâce à un programme de rémédiation cognitive et d'accompagnement des aidants, en collaboration avec le CMRR de Brest

Ces 15 ans d'activité nous ont permis d'améliorer notre pratique au quotidien pour la prise en charge des patients atteints de pathologies neuro-dégénératives, de créer des liens au sein de la consultation entre neurologues et entre neurologues et neuropsychologues et de se rapprocher des autres acteurs médico-sociaux et sociaux qui interviennent autour des patients.

Nous espérons pouvoir continuer notre activité et l'étendre à d'autre champs d'action de la pathologie neurologique et des troubles neurodéveloppementaux.

Dr Jean Baptiste HAMON,

L'ADNA Bretagne en bref

- ✓ L'ADNA soutient une consultation mémoire libérale (CML) dans toute la Bretagne depuis 2005.
- ✓ Elle est composée de neurologues libéraux et de neuropsychologues.
- ✓ Elle est financée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne AG2R La Mondiale
- ✓ Depuis 2005, plus de 22 000 patients ont bénéficié de la consultation mémoire de l'ADNA Bretagne
- ✓ Chaque année, plus de 1000 bilans neuropsychologiques sont réalisés sur l'ensemble du territoire breton

Pour quels patients?

Pour toute personne souffrant de troubles cognitifs et / ou comportementaux :

- ✓ troubles cognitifs: perturbations de la mémoire, de l'attention, de l'organisation, des gestes, du langage...
- ✓ troubles comportementaux : Un changement par rapport au comportement « habituel » de la personne lié à une atteinte cérébrale

Les objectifs de la consultation mémoire

- ✓ L'élaboration de diagnostics précoces des défaillances des fonctions cognitives, et plus particulièrement de la mémoire, qui apparaissent avec le vieillissement.
- ✓ Un suivi médical s'appuyant sur la coordination des interventions des professionnels de santé
- ✓ Une réflexion sur l'aménagement du quotidien de la personne
- ✓ Un accompagnement du patient et de l'entourage (aide, soutien, information)

avec le soutien de





Le bilan neuropsychologique



La Neuropsychologie est une des disciplines qui permet d'établir le lien entre une modification de la mémoire, du comportement, etc. et une éventuelle atteinte neurologique ou psychiatrique.

Le bilan neuropsychologique permet de :

Faire le point sur les changements ressentis au quotidien lors d'un entretien.

Il se poursuit par un bilan des fonctions cognitives qui permet de faire le lien avec les difficultés rencontrées, de mieux les comprendre et d'y faire face.

✓ Il dure environ 1h30.

Fonctionnement de la consultation mémoire

- ✓ Le médecin généraliste oriente vers un des neurologues libéraux du réseau.
- ✓ La personne bénéficie d'une consultation avec le neurologue
- ✓ Si nécessaire d'un bilan neuropsychologique avec le neuropsychologue
- ✓ Une consultation de synthèse des résultats et de diagnostic est ensuite proposée par le neurologue.
- ✓ Un courrier est envoyé au médecin traitant

Nos autres actions

- ✓ Orientation des personnes vers les dispositifs d'aide (accueils de jour, DAC, plateforme de répit, orthophonistes ou ergothérapeutes libéraux...)
- ✓ Formations au public ou aux professionnels en lien avec les troubles de la cognition, la perte d'autonomie
- ✓ Participation à la recherche via l'utilisation d'un logiciel qui permet d'adresser les données à la Banque Nationale Alzheimer. Collaboration à des études universitaires.
- ✓ Programmes d'éducation thérapeutique pour les malades jeunes avec neurobretagne.

Qui sommes nous?



5 NEUROPSYCHOLOGUES SALARIÉS

Les neuropsychologues interviennent sur 5 antennes dans toute la Bretagne

Finistère Nord: 1 ETP
Finistère Sud 1,3 ETP
Morbihan 0,6 ETP
Côtes d'armor 0,6 ETP
Ile et Vilaine 0,7 ETP

1 DIRECTRICE ADMINISTRATIVE SALARIEE

Pour toute la Bretagne : 0,25 ETP

LE CONSEIL D'ADMNISTRATION

Tous les médecins adhérents sont membres du conseil d'administration

34 MÉDECINS LIBÉRAUX ADHERENTS



neurologues



gériatres

LE BUREAU

Président : Jean-Baptiste HAMON neurologue

Vice-président : Philippe MUH neurologue

Trésorière: Sophie AUCLERC GUICHAOUA neurologue

Vice-trésorier : Thierry SERGEANT neurologue

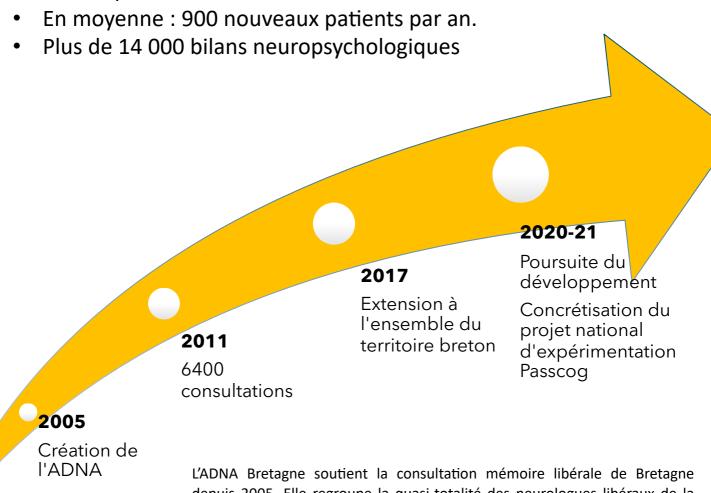
Secrétaire: Hélène OLIVET neurologue

Secrétaire adjointe : Hélène HUSSON neurologue

15 ans d'activité

Depuis 2005





depuis 2005. Elle regroupe la quasi-totalité des neurologues libéraux de la région et permet, pour tout patient ayant une plainte cognitive, l'accès à un diagnostic de qualité grâce aux bilans neuropsychologiques effectués par des neuropsychologues au sein de cabinets de neurologues libéraux.

Depuis l'ouverture du dispositif, l'ADNA Bretagne est soutenue par l'ARS Bretagne. En 2017, l'ADNA Bretagne s'est rapprochée du réseau Aloïs, consultation mémoire libérale d'ile de France qui a un mode de fonctionnement proche, ensemble ils ont sollicité l'Action Sociale d'AG2R-LA MONDIALE qui a accepté d'accompagner ce projet de renforcement et de développement d'une consultation mémoire ambulatoire en Bretagne.

Jusqu'en 2020, grâce au cofinancement ARS/AG2R-LM, l'Association ADNA Bretagne a pu d'une part renforcer son activité existante et d'autre part s'étendre aux Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, afin de couvrir toute la région de façon homogène.

Notre histoire 5

Notre projet

Les maladies cognitives, enjeu de santé publique

Patients atteints de la maladie d'Alzheimer (diagnostiqués ou non)



En Bretagne, les personnes touchées par une maladie neurodégénérative.



Les réponses apportées par l'ADNA Bretagne

L'accès à une consultation mémoire de ville facilite le diagnostic précoce et la prise en charge de ces patients. En inscrivant le patient et son aidant dans un parcours de soins adapté, le dispositif proposé par l'ADNA permet d'anticiper les complications liées à ce type de maladie et de retarder l'entrée dans la dépendance.

Les missions poursuivies par l'ADNA Bretagne

- ✓ Soutenir la consultation mémoire ambulatoire (CML)
- ✓ Permettre l'accès à une consultation-mémoire de qualité et de proximité en secteur libéral sur tout le territoire breton
- ✓ Améliorer la qualité du diagnostic et de la prise en charge des patients souffrant de Maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées :
 - ✓ Diagnostic précoce
 - ✓ Stimulation cognitive
 - ✓ Aide aux aidants
- ✓ Evaluation des troubles cognitifs en rapport avec les maladies neuro-dégénératives ou neuro-développementales
- ✓ Harmoniser les pratiques médicales et création de parcours de soins en fonction de l'âge et de la sévérité des troubles cognitifs
- ✓ Participation au programme ONIRIC porté par l'Association Neuro Bretagne
- ✓ Renforcer la formation et la coordination entre professionnels

Notre projet

Les services rendus

AUX PATIENTS ET À LEUR ENTOURAGE



- ✓ Un parcours ambulatoire de proximité. Le patient rencontre toujours les mêmes intervenants. Les neuropsychologues se tiennent à la disposition des personnes et de leurs proches pour répondre à leurs questions. Les consultations avec le neuropsychologue (bilan, stimulation, soutien) sont gratuites.
- ✓ Une coordination entre les professionnels accompagnant le patient et son entourage : Le médecin traitant met en contact le patient avec un neurologue de l'ADNA. Le médecin traitant et le neurologue s'informent régulièrement de l'état de santé de la personne Le patient peut bénéficier de conseils et d'exercices visant à élaborer des stratégies mnésiques.
- ✓ Une **écoute** leur sera proposée, ainsi qu'à leur famille.

AUX PROFESSIONNELS DE SANTE



- ✓ Un accès rapide pour les évaluations diagnostiques et accès direct pour tous les médecins libéraux
- ✓ Expertise neuropsychologique pour toute plainte cognitive : attentionnelle, mnésique, langagière
- ✓ Dossiers patients faisant l'objet d'une synthèse par l'équipe neurologueneuropsychologues, avec retour d'information aux médecins généralistes

A LA SOCIETE



- ✓ Réponse et prévention à l'engorgement présent et à venir des consultations mémoire hospitalières*
- ✓ Pour l'Alzheimer : Alimentation de la Banque Nationale Alzheimer et économies par un coût évité lié au diagnostic précoce* (gain de vie en bonne santé, hospitalisations évitées, prévention de l'errance médicale) et lié à la prise en charge en ambulatoire (de 20 à 44 % d'économie selon le stade de la maladie par rapport au parcours hospitalier)*
- *«Comparaison des coûts du parcours diagnostique de la maladie d'Alzheimer en ambulatoire et à l'hôpital », Neurologie Libérale (oct. 2014)

SYNTHESE CHIFFREE

- √ 1406 patients ont été vus à la consultation mémoire libérale de Bretagne au cours de l'année 2020
- ✓ Dont **66%** de nouveaux patients (n= 920), ce qui est très légèrement supérieur aux années précédentes.
- ✓ **1161** bilans neuropsychologiques ont été réalisés en 2020, (1077 en 2019)
- Compte tenu de la situation sanitaire et de l'interruption des consultations neuropsychologue de mars à mai.

ACTIVITE DIAGNOSTIQUE

File active	1406
Nouveaux patients	929
Bilans neuropsychologiques	1161

Age	
- 20 ans	25
21 à 50 ans	142
51 à 70 ans	508
71 à 80 ans	478
81 ans et +	244

Sévérité	
Pas de démence	770
légère	251
modérée	405
sévère	114

Diagnostics étiologiques des troubles cognitifs avec retentissement dans la vie courante	692
Maladie d'Alzheimer et démences mixtes	167
Autres maladies dégénératives apparentées	101
troubles anxio-dépressifs	193
Autres (SEP, tumeurs, hydrocéphalie, épilepsie, séquelles d'AVC, encéphalopathies éthyliques)	198
Troubles neurodéveloppementaux	33

ACTIVITES DES NEUROPSYCHOLOGUE HORS DIAGNOSTIQUES

Séances de stimulation cognitive	153
Entretiens d'aide aux aidants	108
Contacts avec les professionnels	61
Réunions	14
Formations	2

LE PROFIL DES PATIENTS

La population de la consultation mémoire libérale présente des particularités qui la différentie des populations des consultations mémoires hospitalières

Une population jeune

Près le la moitié des patients ont un âge inférieur à 70 ans

(n=675 : 48 %), ce qui constitue une particularité de notre recrutement.

- Nous recevons des patients plus jeunes qu'à l'hôpital, car les patients plus jeunes consultent d'abord les neurologues libéraux et l'accès à notre consultation n'est pas conditionné par l'âge comme dans des consultations gériatriques.
- Nous répondons à toute demande et réalisons donc des bilans neuropsychologiques à des adolescents ou des adultes jeunes souffrant de troubles neuro-développementaux, à des patients ayant des pathologies neurologiques (SEP ou épilepsie) ou des troubles psychiques (anxiété, dépression ou maladie bipolaire).

Une population autonome

Parmi les patients qui consultent pour une plainte cognitive, la majorité ne présente pas de démence (52%). **le MMSE moyen au moment du diagnostic est depuis plusieurs années autour de 23** (en comparaison à un MMSE moyen autour de 17 lors du diagnostic dans les statistiques de la banque nationale alzheimer (BNA) qui regroupe toutes les consultations mémoires du territoire). La quasi-totalité des patients sont à domicile et adressé par leur médecin traitant. L'absence de perte d'autonomie leur permet de consulter seul et de bénéficier de conseils de prévention par le neuropsychologue.

Une diversité étiologique des troubles cognitifs

Les patients accompagnés souffrent de **pathologies multiples** car ils sont adressés par les neurologues libéraux. Beaucoup de patients pris en charge ne sont **pas atteints de pathologies neurodégénératives**. De nombreuses pathologies neurologiques peuvent se compliquer de troubles cognitifs, ce qui complexifie la prise en charge et nécessite une évaluation précise pour adapter le suivi.

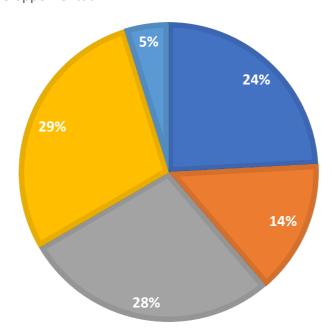
La demande de bilan neuropsychologique peut provenir de plusieurs problématiques :

Lésions cérébrales acquises (traumatismes crâniens, AVC, tumeurs...) qui génèrent des symptômes moins visibles mais tout aussi handicapants ou des pathologies neurologiques chroniques (sclérose en plaques, épilepsie, hydrocéphalie) qui se compliquent de troubles cognitifs.

Enfin, les troubles cognitifs peuvent également être associés à certaines pathologies psychiques, et de ce fait beaucoup de nos patients présentent une pathologie anxieuse (28%) ou anxio-dépressive.

DIAGNOSTICS 2020

- maladies d'Alzheimer et démences mixtes
- Autres maladies dégénératives apparentées
- troubles anxio-dépressifs
- Autres (SEP-tumeurs-hydrocéphalie-épilepsie-séquelles AVC-encéphalopathies éthyliques...
- troubles neurodéveloppementaux



LA BANQUE NATIONALE ALZHEIMER

statistiques BNA 2020

	File active	Nx patients
Côtes d'Armor	65	51
Morbihan	70	53
Ille et Vilaine	78	61
Finistère	493	301
ADNA Bretagne	706	466

CMRR Brest	704	290
CMRR Rennes	1052	483

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PRATICIENS INTERVENANTS ENTRE 2016 ET 2020

TRANSMISSION DES DOSSIERS CIMA

Nous transmettons des données à la Banque Nationale Alzheimer via le logiciel rapid, utilisé par tous les neurologues de la consultation mémoire libérale.

Cette année, **706 dossiers** ont été transmis par les membres de l'ADNA Bretagne parmi lesquels 66% sont des nouveaux patients, ce qui est comparable à 2019 (69%).

Par ailleurs, le nombre de nouveaux patients est proportionnellement plus important que dans les consultations mémoires hospitalières.

Depuis l'année 2017, l'ADNA s'est étendue à toute la Bretagne et rassemble aujourd'hui 34 médecins (31 neurologues et 3 gériatres) et 5 neuropsychologues salariés. Depuis décembre 2018, une directrice administrative a été recrutée pour coordonner l'activité et prend part à la gestion administrative de l'association.

8 nouveaux neurologues ont intégré l'ADNA en 2020 à Brest et à Quintin.

Evolution chiffrée de la composition de l'ADNA Bretagne

	2016	2019	2020
Bretagne médecins	10 neurologues	23 neurologues 3 gériatres	31 neurologues 3 gériatres
Finistère	6 neurologues	8 neurologues	12 neurologues
Morbihan	3 neurologues	5 neurologues	6 neurologues
Côtes d'armor	1 neurologues	2 neurologues	4 neurologues
Ille et Vilaine	-	8 neurologues – 3 gériatres	9 neurologues et 3 gériatres
Bretagne salariés 4 neuropsychologues 5 neuropsy		5 neuropsychologues (4 ETP)	5 neuropsychologues (4,2
	(2,4 ETP)	+ 1 directrice (0,3)	ETP) et 1 directrice (0,25 ETP)
Finistère	1,8 ETP neuropsy.	2,3 ETP neuropsy	Finistère Nord: 2,3 ETP
Finistère	1,8 ETP neuropsy.	2,3 ETP neuropsy	Finistère Nord: 2,3 ETP Finistère Sud 1,3 ETP
Finistère Morbihan	1,8 ETP neuropsy.0,6 ETP neuropsy.	2,3 ETP neuropsy 0,6 ETP neuropsy	•
			Finistère Sud 1,3 ETP
Morbihan		0,6 ETP neuropsy	Finistère Sud 1,3 ETP Morbihan 0,6 ETP
Morbihan Côtes d'armor		0,6 ETP neuropsy 0,4 ETP neuropsy	Finistère Sud 1,3 ETP Morbihan 0,6 ETP Côtes d'armor 0,6 ETP

L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE BILANS NEUROPSYCHOLOGIQUES 2017 à 2020



50% du temps des neuropsychologues est consacré à l'activité diagnostique

Bilans ne	Bilans neuropsychologiques 2017-2020					
	Finistère	Morbihan	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	TOTAL	
2017	672	110	98	35	915	
2018	690	64	103	129	986	
2019	636	208	98	135	1077	
2020	601	192	208	160	1161	

1161 bilans neuropsychologiques en 2020.

Le nombre de bilans neuropsychologiques réalisés ces 4 dernières années est en constante augmentation : + 26 %

évolution du nombre de bilans neuropsychologiques par département entre 2017 et 2020



ACTIVITE DES
NEUROPSYCHOLOGUES
(hors diagnostique)



50% du temps des neuropsychologues est de l'activité hors diagnostique En dehors d'une activité diagnostique qui occupe la moitié du temps des neuropsychologues, chaque neuropsychologue participe à la prise en charge des patients :

- en participant à des actions médico-sociales locales avec des associations ou des structures médico-sociales dédiées
- en élaborant des protocoles de stimulation cognitive dont un est en cours d'évaluation
- en organisant dans chaque cabinet une activité de stimulation cognitive individuelle « à la carte » ou un programme d'aide aux aidants.

Cette activité s'est poursuivie en 2020. On note que les réunions, les formations ont été moins possibles du fait de la crise sanitaire et que l'activité s'est concentrée sur l'activité diagnostique.

Activité Bretagne

Activité hors diagnostic 2017-2020

	2017	2018	2019	2020
Séances de stimulation cognitive	165	162	282	161
Entretiens d'aide aux aidants	112	134	114	114
Contacts avec les professionnels	152	84	85	49
Réunions	12	52	35	12
Formations		20	14	2

Activité par département

Voici les résultats chiffrés de l'activité des neuropsychologues par département. Cette année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a rendu moins possibles les formations et réunions interprofessionnelles

	Finistère	Morbihan	Côtes d'armor	Ille et vilaine
DETAILS DES PRATIQUES DES				
NEUROPSYCHOLOGUES	249	15	56	24
Séances de stimulation cognitive	119	1	33	8
Entretiens d'aide aux aidants	91	10	7	9
Contacts avec les professionnels	26	3	16	6
Réunion inter-professionnels	11	1	0	1
Formations professionnelles	2	0	0	0

LA STIMULATION COGNITIVE



La stimulation (ou revalidation) cognitive est une approche individualisée qui vise en fonction des résultats du bilan neuropsychologique, à identifier les facteurs d'optimisation et les moyens de compensation des troubles cognitifs. Le neuropsychologue va identifier des objectifs pertinents pour le patient, en lien avec sa vie quotidienne, afin de limiter la perte d'autonomie et restaurer l'estime de soi.

Par exemple, pour un patient qui oublie ses rendez-vous et n'arrive plus à planifier ses journées, le neuropsychologue peut mettre en place un carnet-mémoire. Pour d'autres qui ont cessé certaines activités du fait des troubles cognitifs, il s'agit de trouver des stratégies afin de continuer de les réaliser de manière adaptée, en ciblant les difficultés.

Cette approche a montré des bénéfices, mais qui sont encore mal définis. Jusqu'à maintenant les études d'évaluation ont été globalement négatives (ETNA3) avec néanmoins des perspectives d'efficacité pour les prises en charges individuelles.

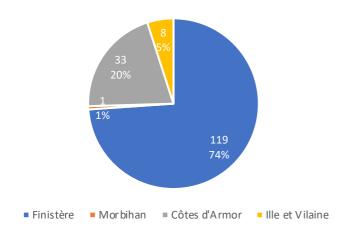
Les
neuropsychologues
ont réalisé au total
161 séances de
stimulation
cognitive en 2020.

Aussi, depuis 2014, l'ADNA a élaboré une étude, en lien avec l'université de Brest et en partenariat avec le CMRR de Brest, pour tenter de préciser l'impact de la stimulation cognitive sur l'estime de soi, sur le bien-être de l'aidant ou encore sur l'anxiété et les troubles psycho-comportementaux chez des patients ayant une amnésie hippocampique ou un Alzheimer prédémentiel.

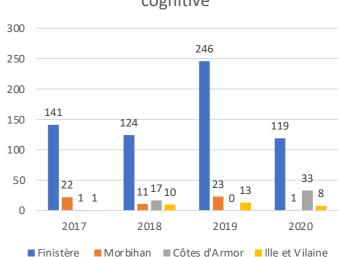
L'analyse des données est en cours, les conclusions de l'étude pourront être communiquées début 2021.

Le nombre minimum de participants requis est de 20 par groupe (groupe test / groupe contrôle). Chaque participant bénéficie de 10 séances hebdomadaires de 45 minutes, et d'une évaluation pré et post-programme de stimulation.

Nombre de Séances de stimulation cognitive par département



évolution de l'activité stimulation cognitive





114 entretiens d'aide aux aidants ont été réalisés en 2020, l'activité est similaire à 2019

L'AIDE AUX AIDANTS

L'ADNA a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, en proposant aux aidants un soutien psychologique et des séances d'explications concernant la pathologie de leur conjoint.

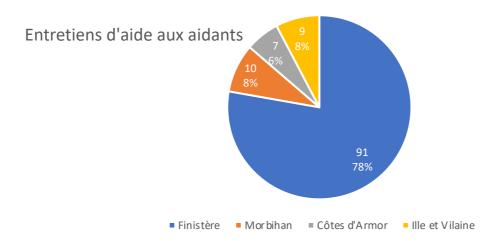
L'aidant(e) est la «personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne ». Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et prendre plusieurs formes (nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques).

Les aidants sont en majorité des femmes, souvent la conjointe, ils sont souvent isolés et une grande partie d'entre eux consacre plus de 6 heures par jour à aider leur proche. Il en découle un épuisement physique et psychologique et des besoins en terme d'organisation ou de répit.

Lors des séances, les neuropsychologues créent un espace d'écoute où l'aidant peut déposer son vécu et les problématiques auxquelles il est confronté. En fournissant des explications sur les troubles cognitifs et du comportement, le neuropsychologue peut permettre à l'aidant de décaler son regard sur la situation, et de tenter de s'ajuster au mieux aux difficultés de son proche.

C'est aussi l'occasion de renseigner le conjoint sur les aides existantes en l'orientant par exemple vers les CLIC, les dispositifs d'appui à la coordination, ou encore vers des structures d'accueil de jour ou d'hébergement temporaire.

Depuis 2017, 3 neuropsychologues de l'ADNA se sont formés à l'éducation thérapeutique (formation validante de 40h). Nous disposons donc également de ces outils pour alimenter les séances auprès des patients ou des aidants, afin qu'ils soient mieux armés face à la maladie.



RESEAU
PROFESSIONNEL DES
NEUROPSYCHOLOGUES
ET FORMATION

CONTACTS PROFESSIONNELS

Afin d'orienter correctement les patients suite au diagnostic, et de pouvoir s'ajuster à leurs besoins, les neuropsychologues sont en lien localement avec le réseau.

Des contacts fréquents ont lieu avec les orthophonistes et psychologues libéraux sur chaque antenne, avec des structures telles que les plateforme de répit, les ESA (Equipes Spécialisées Alzheimer) ou les CLIC.

Des contacts se font aussi avec les consultations mémoire hospitalières et les CMRR (participation à des staffs pour échanger sur des cas cliniques).

Au vu de l'élargissement de notre activité à des adultes jeunes et des enfants, les liens avec le réseau se font aussi par exemple avec des ESAT ou des psychologues scolaires.

COLLECTIFS PROFESSIONNELS

Les neuropsychologues de l'ADNA font également tous partie du CBPNCM (Collectif Breton des Psychologues Neuropsychologues exerçant en Consultation Mémoire), et participent à tour de rôle aux rassemblements proposés par ce groupe.



FORMATION CONTINUE

La formation continue est encouragée à l'ADNA, et chaque année les neuropsychologues participent à des journées de formation.

FORMATION DES ETUDIANTS

En dehors de leurs missions maintenant bien identifiées et en accord avec le code de déontologie, les neuropsychologues participent à la formation des étudiants qu'ils accueillent en stage tout au long de l'année. Grâce au partage de leurs réseaux, ils concourent au maintien des futurs acteurs de santé sur le territoire. 7 étudiants ont été accueillis en 2020.

détail des pratiques des neuropsychologues

				Côtes	Ille et
	TOTAL	Finistère	Morbihan	d'Armor	Vilaine
Contacts avec les professionnels	49	29	20	10	26
Réunions inter-professionnelles	12	14	11	5	5
Formations professionnelles (nb de jours)	2	9	2	2	1

L'activité en 2020

LA COORDINATION ET GESTION DE L'ASSOCIATION

Depuis l'extension de la CML à toute la Bretagne, une directrice administrative a été recrutée pour faciliter le fonctionnement de l'ADNA, grâce au financement de l'AG2R.

L'augmentation de l'activité et les attentes des nos partenaires financiers nous obligent à professionnaliser la gestion administrative de l'association.

Ses missions ont pour objectif principal de valoriser l'activité et la visibilité de la CML, nous pouvons les résumer ainsi :

Communication auprès des acteurs médico-sociaux locaux

Les principaux partenaires : MAIA, Union Régionale des Réseaux de Santé Bretons, MDPH , Neurobretagne.

Gestion administrative de l'association

- Rédaction des rapports d'activité annuels, préparation des assemblées générales et rédaction des compte-rendus et procès-verbaux.
- Gestion comptable (forfaits neurologues, financement du logiciel rapid et des partenaires..) en partenariat avec le cabinet comptable et le trésorier et révision des statuts de l'association.

Organisation des réunions de l'ADNA

En octobre 2020, une réunion de formation continue a été réalisée sur le thème suivant :

Modèles neuropsychologiques de la mémoire déclarative par Pierre-Yves Jonin, Psychologue, Docteur en neuropsychologie au CHU Rennes, Service de Neurologie & Centre Mémoire de Ressources et de Recherches

Coordination des neuropsychologues

Animation des réunions et accueil des nouveaux salariés et neurologues de la consultation mémoire

Développement de l'activité et de nouveaux projets

- Participation aux groupe de travail avec l'OFPN (Organisation Française des Psychologues Neuropsychologues) sur le fonctionnement des consultations mémoire
- Participation au projet PASSCOG
- Recherche de financements complémentaires

LES PARTENARIATS





Depuis 2017, l'ADNA Bretagne est associée au projet ONIRIC (organisé par Neurobretagne) qui vise à organiser la prise en charge des patients atteints de maladies neurologiques chroniques et handicapantes en participant :

- au comité de pilotage ONIRIC;
- au comité de pilotage de la filière « alzheimer du sujet jeune »

Éducation thérapeutique des patients

Dans ce cadre, les neuropsychologues de l'ADNA sont à l'origine du programme d'éducation thérapeutique des patients de moins de 65 ans avec troubles cognitifs. Pour cela, ils se sont formés à l'éducation thérapeutique pour mettre en place sur toute la région des sessions destinées aux malades Alzheimer jeunes (moins de 65 ans) et leurs aidants, ce programme est animé selon les départements par des hospitaliers ou des neuropsychologues de l'ADNA.

Cette année 2020 a été bouleversée par la crise sanitaire, les séances d'éducations collectives ont été annulées. Deux séances (entretien d'évaluation pré-session) avec deux couples aidants/patients ont été faites en mars.

Comités de pilotage

Les membres de l'ADNA Bretagne participent régulièrement aux réunions de comité de pilotage ONIRIC-Neurobretagne. Ceci permet de faire le lien avec nos partenaires hospitaliers.

Filière neurogénétique et neurodéveloppement

Depuis fin 2019, un neuropsychologue de l'ADNA participe à la filière « Neurogénétique et Neurodéveloppement ».

Formation des psychologues libéraux

L'ADNA est partenaire de Neurobretagne pour l'organisation de formations aux psychologues libéraux : un neuropsychologue de l'association assure une partie des interventions.

Partenariats



LES PARTENARIATS



Centres mémoire de ressource et de recherche (CMRR) de Brest et Rennes

En cas de difficultés diagnostiques ou de nécessité de bilan hautement spécialisé, les patients de la Consultation Mémoire sont adressés au CMRR de Brest ou Rennes, ce recours est relativement rare mais est nécessaire pour 5% à 10% des patients.

Les besoins les plus fréquents sont :

- la nécessité d'un dosage des biomarqueurs de maladie d'Alzheimer dans une ponction lombaire.
- la nécessité d'un avis diagnostic hautement spécialisé
- la nécessité d'un bilan gériatrique pour un patient très âgé poly-pathologique ayant des troubles cognitifs

Centre de référence des troubles des apprentissages (CRTA) de Brest

Depuis mars 2019, l'ADNA Bretagne et le CRTA (Centre de Référence des Troubles des Apprentissages) de Brest et l'ADNA Bretagne collaborent pour assurer la prise en charge des patients.

Les objectifs de ce partenariat sont de faciliter le relais enfant – adulte.

Le CRTA réfère à l'ADNA une partie des adolescents ou jeunes adultes qui le consultent, afin qu'ils puissent bénéficier d'un bilan neuropsychologique plus rapidement, d'une consultation et éventuellement d'une prescription d'un traitement par un médecin neurologue référent, membre de l'ADNA.

Les enfants concernés sont ceux qui dépassent l'âge de prise en charge en pédiatrie et sont sélectionnés sur dossier par l'équipe du CRTA. Cela permet de réduire les délais d'attente qui sont aujourd'hui importants.

Des échanges réguliers entre le neuropsychologue de l'ADNA Bretagne et le CHRU sont mis en place afin d'assurer la cohérence de la prise en charge. En 2020, **36 consultations** ont été réalisée pour les adolescents ont été vus par le binôme neurologueneuropsychologue de Brest.

- 13 demi-journées de consultation
- 36 consultations
- 27 patients.
- 16 patients étaient âgés de plus de 20 ans.
- Pour 18 patients, il s'agissait du premier bilan.
- Pour les 9 autres, ils étaient adressés pour le relais d'une prise en charge pédiatrique (dont 1 hors CHU de Brest).
- Pour 19 patients, le diagnostic de TDA/H a été retenu. prescription de méthylphénidate pour 11 patients (refus de traitement ou contre-indication pour les autres).

Concernant les autres patients, 4 n'avaient pas de troubles spécifiques des apprentissages (ils présentaient des troubles de l'humeur et une réorientation de prise en charge leur a été proposée), deux avaient un possible trouble du spectre autistique, et deux avaient des troubles DYS isolés.

Le projet Passcog est en marche

LA CONCRETISATION DU PROJET PASSCOG



Le projet PASSCOG consiste à déployer et tester des parcours ambulatoires de diagnostic pour les seniors de plus de 50 ans, consultant leur médecin généraliste (ou leur neurologue) pour une plainte cognitive et pour lesquels il existe une suspicion de trouble cognitif léger, puis de prise en charge pour ceux effectivement atteints d'une maladie neurocognitive à un stade léger.

Le projet porté par le réseau Aloïs en coopération avec l'ADNA Bretagne a été publié au journal officiel : Arrêté du 30 juillet 2020 relatif à l'expérimentation « Parcours Ambulatoire pour Seniors avec troubles COGnitifs (PASSCOG) » dans les territoires du Finistère et de Paris

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00004 2205870

L'expérimentation PASSCOG a pour objectif de mobiliser les ressources de ville, en complémentarité et en coopération avec celles de l'hôpital, pour permettre un diagnostic et une prise en charge précoces, seules réponses pour retarder la dépendance.

Le réseau mémoire Aloïs et l'ADNA Bretagne, qui disposent d'une expérience d'une quinzaine d'années dans ce domaine, ont souhaité expérimenter des parcours de soins innovants, sur des territoires à l'offre de soins et à la démographie variées : Paris (14ème et 15ème arrondissement) et le Finistère Nord.

Les parcours de diagnostic et d'assistance proposés constituent une innovation en matière d'organisation des soins, notamment en raison de :

- la mobilisation des médecins généralistes, aujourd'hui souvent désarmés, et pourtant indispensables pour repérer au plus tôt les troubles cognitifs et coordonner les soins,
- l'accès des patients des médecins libéraux au bilan neuropsychologique, outil essentiel de diagnostic, mais coûteux et aujourd'hui non remboursé en ville, et à la téléexpertise de neurologues spécialisés,
- l'accessibilité des soins, au plus près du domicile du patient, et la réduction des délais de diagnostic.

L'expérimentation proprement dite durera 5 ans, incluant une phase préparatoire de 6 mois. L'inclusion de nouveaux patients s'achèvera au bout de deux ans et demi, et sera suivie d'une évaluation des parcours diagnostiques réalisés.

PASSCOG mettra en œuvre une réelle coordination des nombreux professionnels de santé autour du patient, appuyée sur deux Coordinateurs à Paris et Brest, et sur un **système d'information** permettant aux professionnels de santé d'enregistrer les actes de soin effectués, et de communiquer entre eux et avec le Coordinateur de leur territoire

Conclusion du rapport et perspectives



Nous clôturons notre 5^{ème} année de présence dans les 4 départements bretons avec une augmentation globale de l'activité de la Consultation mémoire libérale.

L'extension de l'ADNA Bretagne à toute la région a été possible grâce à la collaboration de financeurs publique (ARS Bretagne) et privé (AG2R La mondiale), ce qui permet de mettre à la disposition des patients bretons une consultation mémoire, en secteur libéral, hors les murs de l'hôpital, avec un niveau d'expertise diagnostique équivalente aux consultations mémoires hospitalières de proximité dans les grandes villes de Bretagne.

Le cofinancement ARS Bretagne / AG2R la mondiale a également permis :

- de consolider notre position dans les départements où la CML était présente depuis plus longtemps;
- d'améliorer notre fonctionnement
- et de renforcer nos collaborations avec les structures locales associatives ou médico-sociales

Notre activité, en stabilité pendant les 12 premières années et en légère augmentation depuis 5 ans, est remarquable à plusieurs niveaux ; elle démontre la bonne collaboration entre financeurs privé et publique, une bonne complémentarité ville-hôpital avec une prise en charge globale des problèmes cognitifs après le diagnostic grâce à la collaboration avec les acteurs locaux, l'activité de stimulation cognitive et d'aides aux aidants.

Cette activité a ses spécificités, en grande partie à cause du recrutement via les neurologues libéraux avec une population différente mais complémentaire des consultations mémoire hospitalières. Notre population est plus jeune, globalement autonome et regroupe un panel de pathologies neurologiques dans lesquelles l'apparition de troubles cognitifs est inconstante, mal identifiée et souvent source de complications de prise en charge.

PERSPECTIVES



- ✓ Augmenter l'accessibilité à la Consultation Mémoire Libérale en permettant aux médecins généralistes d'adresser directement les patients sous certaines conditions, c'est l'objectif du projet PASSCOG porté par le réseau Alois d'ile de France, dans lequel l'ADNA Bretagne est zone d'expérimentation ;
- ✓ Renforcer la prise en charge des patients après le diagnostic en développant la stimulation cognitive, les programmes d'éducation thérapeutique et d'aide aux aidants
- ✓ Poursuivre la collaboration avec les centres des références des troubles de l'apprentissage, pour la prise en charge des adolescents avec hyperactivité
- ✓ Former les acteurs de terrain à la prise en charge des patients avec l'aide de Neurobretagne
- Renforcer notre visibilité auprès des acteurs de la prise en charge des pathologies neurodégénératives